

Journées Nationales 30 novembre et 1^{er} décembre

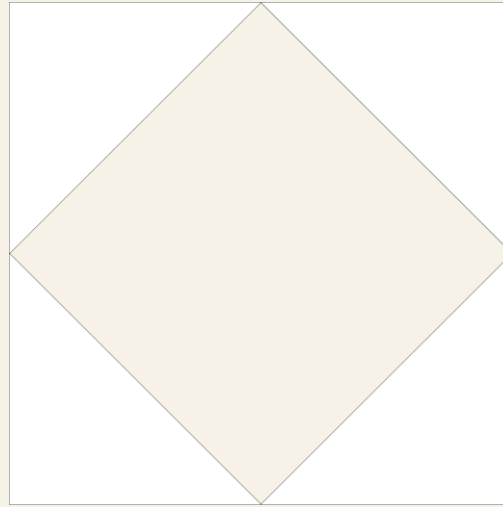
**Réussir ensemble le virage numérique
dans le médico-social**



VERSION COMPTE-RENDU



LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ



2.3 : Vague 1 du Ségur numérique

Fanny HANNAUX (ANS), Mériadec FEQUANT(MAZARS)

Éric LEGRAND - DSI Groupe ONELA

Abdou DIALLO - DG APEI Aube

Salle 202

Sécur Numérique : deux grands programmes de financement pour un même but : l'usage des DUI et des services socles

1



- 2 cibles :
 - **Acquisition** ou renouvellement d'un DUI
 - **Financement des usages**
- Financement versé à l'ESMS

2

SONS

- **Montée de version** de vos DUI actuels
- Prise en charge à 100% par l'Etat
- Versé aux éditeurs



ESMS Numérique et SONS nécessitent les
mêmes prérequis pour installer et utiliser
efficacement les nouveaux outils



LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ



- Les éléments présentés concernent principalement des **prérequis « administratifs »**. Le déploiement et l'usage des services socles nécessitent **des réflexions métiers et techniques**. Métiers d'abord car il s'agit de **repenser les procédures d'identitovigilance, de partage et d'échanges de données de santé**. Techniques ensuite car les établissements doivent avoir une **base technique et matériel permettant l'utilisation des outils numériques**.
- L'enjeu des prérequis administratifs est de pouvoir **identifier précisément les professionnels qui auront accès, partageront et échangeront des données de santé**. Ce n'est qu'à cette **condition que la sécurité des données des personnes accompagnées sera assurée**.



Les prérequis indispensables pour réussir le déploiement de votre DUI





Contrôler l'existence des FINESS



Quoi ?

Le FINESS (Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux) est le répertoire national de référence des personnes morales intervenant dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

Le FINESS Juridique représente la personne morale et le FINESS géographique le site géographique d'implémentation.



Pourquoi ?

Le numéro FINESS est un prérequis pour :

- Le calcul des financements SONS et ESMS Numérique ;
- La commande de cartes et de certificats pour l'accès aux services socles.



Comment ?

- Recensement des établissements et vérification de leur FINESS sur [FINESS : Consulter la base : Recherche par thème \(esante.gouv.fr\)](#)
- Pour inscrire vos établissements médico-sociaux, sollicitation de votre autorité de régulation (ARS ou conseil départemental pour le médico-social).



LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ



Contractualiser avec l'ANS



i Quoi ?

- Une adhésion aux services de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) réalisée par **le responsable légal** de la structure
- Cette adhésion prend la forme d'un **contrat signé avec l'ANS**.



Pourquoi ?

La signature du contrat avec l'ANS permet :

- Au responsable légal de la structure de recevoir une **carte de directeur d'établissement (CDE)** ;
- De désigner un gestionnaire RPPS+ et d'enregistrer par la suite les professionnels de son établissement dans le **répertoire RPPS+** ;
- Bénéficier par la suite des **moyens d'identifications électroniques** (carte, certificat, e-CSP).



Comment ?

- 2 canaux différents permettent la contractualisation avec l'ANS :

*En ligne via Démarche simplifiée
Contractualisation et commande
de la carte CDE*



*Avec l'envoi par mail de formulaires :
Contrat d'adhésion et F101*



**LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ**

Commande de carte CPE



Quoi ?

- Les cartes CPE (professionnel d'établissement) sont également des Moyen d'Identification Electronique (MIE) qui permettent de sécuriser l'utilisation des outils numériques mais ils identifient des personnes physiques non inscrites sur le répertoire RPPS+.

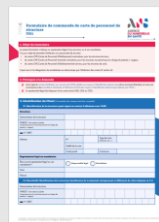
Pourquoi ?

La carte CPE permet :

- De **commander des certificats**;
- D'inscrire les professionnels sur le répertoire RPPS+ en tant que **gestionnaire RPPS+**.

Comment ?

3 canaux possibles :



1

*Via formulaire :
Formulaire F301*

2

Via Démarches simplifiées :



3

Via le portail TOM



**LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ**

Inscrire les professionnels au RPPS+



Quoi ?

Le portail RPPS+ permet aux professionnels caractérisés par un rôle dans la prise en charge de l'accompagnement des usagers et patients, d'obtenir une **identité numérique (numéro RPPS)** et d'apparaître dans l'Annuaire Santé.

Pourquoi ?

Les professionnels à rôle inscrit dans le RPPS+ peuvent accéder aux services du numérique en santé grâce à leur e-CPS :

- Accès au logiciel métier, le DUI ;
- Accéder au DMP en consultation ;
- D'acquérir une messagerie sécurisée de santé (MSS) nominative.

Comment ?

- Le(s) gestionnaire(s) RPPS+ enregistrent ou valident sur le portail RPPS+ l'enrôlement du professionnel au RPPS avec sa profession (ce qu'il est) et son rôle (ce qu'il fait au quotidien) au sein de sa structure.

Enregistrement

Option 1

- Initialisation de l'enregistrement par le professionnel sur le portail RPPS+
- Validation de l'enregistrement

Option 2

- Enregistrement par le gestionnaire RPPS+ sans préenregistrement du professionnel à rôle.



LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ

Commander les certificats et les cartes CPx



Zoom sur les certificats

Quoi ?

- Les certificats logiciels sont indispensables pour sécuriser l'identification électronique de personnes morales à des services numériques. Ils font office de **pièce d'identité numérique certifiée par l'ANS**.

Pourquoi ?

- **Avec un certificat, les professionnels peuvent accéder** sans carte et directement depuis leur DUI :
 - à l'alimentation du Dossier Médical Partagé (DMP) ;
 - à la qualification de l'identité nationale de santé (INS) ;
 - À une boîte de MSS organisationnelle (selon les possibilités de l'Opérateur).

Comment ?

- Choisir son administrateur technique, responsable des certificats (au sein de la structure ou chez l'éditeur) ;
- Commander les certificats via 3 canaux :



1

Via formulaire :
Formulaire F413

2

Via Démarches simplifiées :



3

Via le portail
MesHabilitations



LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ

Commander les certificats et les cartes CPx



Zoom sur les cartes

Quoi ?

- Les cartes CPS et e-CPS sont également des Moyen d'Identification Electronique (MIE) qui permettent de sécuriser l'utilisation des outils numériques mais ils identifient des personnes physiques inscrites au RPPS/RPPS+.

Pourquoi ?

- Avec une carte CPS ou e-CPS, les professionnels peuvent accéder :
 - A l'identification par ProSantéConnect ;
 - A l'alimentation et la consultation du Dossier Médical Partagé (DMP) ;
 - À une boîte de MSS nominative (selon les possibilités de l'Opérateur).

Comment ?

- Pour les cartes e-CPS : activation avec les identifiants RPPS ou la carte CPS physique
- Pour les cartes CPS, commande via 3 canaux :

Pour les professionnels de santé salariés



①

Via formulaire :
Formulaire F201

②

Via Démarches simplifiées :



③

Via le téléservice
TOM

Pour les professionnels de santé libéraux

→ Se tourner vers l'ARS ou l'ordre

Procéder à l'auto-homologation INS



Quoi ?

- L'auto-homologation est une **procédure interne à la structure et sous sa responsabilité**. Elle vise à documenter l'accès aux données sensibles pour les sécuriser.
- Elle consiste en :
 1. La préparation d'un support documentaire (traitement des données, risques, etc.) ;
 2. L'examen de ce support par une commission d'auto-homologation interne ;
 3. La rédaction d'un procès-verbal de commission et son insertion dans le registre RGPD.

Pourquoi ?

- L'auto-homologation est obligatoire dans le cadre du RGPD pour les ESMS qui souhaitent utiliser les certificats logiciels pour s'identifier électroniquement au téléservice INSi

Comment ?

- En vous appuyant sur le support de l'Agence du Numérique en Santé :



La synthèse des moyens de remplir les prérequis

Sujets	Les FINESS	Le contrat ANS		Commande de carte CPE		Enregistrement RPPS+		Commande de certificats		
Description	Base FINESS	Via contrat d'adhésion PDF	Via Démarches Simplifiées	Via F301	Via Démarches Simplifiées	En tant que professionnel à rôle	En tant que gestionnaire RPPS+	Via F413	Via Démarches Simplifiées	Via portail MesHabitations
URL	FINESS : Consulter la base : Recherche par thème (esante.gouv.fr)	https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/Contrat_adhesion.pdf	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/contrat-d-adhesion-f101	https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/F101.pdf	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/f301	Portail d'enregistrement RPPS+ (esante.gouv.fr)	https://validation-enreg.esante.gouv.fr/enreg/login/page_accueil/authentication_AE.html	https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/F413.pdf	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/f413	https://meshabitations.esante.gouv.fr/

Sujets	Commande de cartes CPS			Auto-homologation	Synthèse de la liste des formulaires
Description	Via F201	Via Démarches Simplifiées	Via téléservice TOM	Guide de commande des certificats	Document recensant tous les formulaires nécessaires
URL	https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/F201.pdf	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/f201	https://tom.eservices.esante.gouv.fr/tom/pageAccueil/index.html	https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fesante.gouv.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fmedia_entity%2Fdocuments%2FANS_INS_procedure_auto-homologation.pptx&wdOrigin=BROWSELINK	Index des formulaires esante.gouv.fr ANS



RETOUR D'EXPERIENCE ONELA

Eric LEGRAND, directeur des systèmes d'information d'ONELA



Depuis 2006

Réseau intégré d'agences

Filiale du Groupe COLISEE

(maisons de retraites médicalisée, résidences services, cliniques SSR)

SAAD

(Service d'aide et d'accompagnement à domicile)

3 entités juridiques

1 seul outil métier : Ximi de Xelya

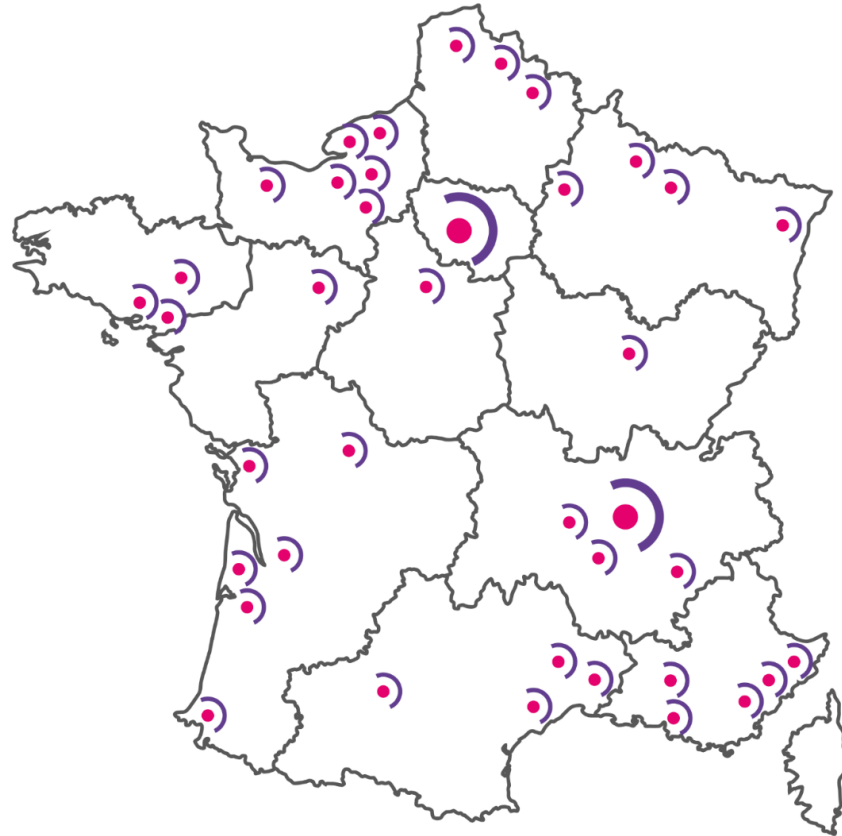
Couverture nationale

64 agences de proximité

250 personnels administratifs

Mode prestataire

3000 collaborateurs



DES PRESTATIONS SUR MESURE



- **Accompagnement des séniors**



- **Accompagnement des personnes en situation de handicap et en convalescence**



- **Ménage et Repassage**





LANCEMENT DU PROJET ONELA

- Fin 2021 : projet ONELA **initié** par Xelya
- 2022 : **appel d'offres** conforme aux marchés publics
- Janvier 2023 : **équipe projet** constituée chez ONELA (« Ma Santé 2022 »)
- Août 2023 : Xelya obtient la certification SEGUR de Ximi
- Aujourd'hui : débuggage

Grappes

- 50 agences dans une grappe nationale
- 14 agences rattachées ultérieurement à cette grappe
- Pas de participation à des grappes multi-entités car trop compliqué à gérer

MODE DE DÉPLOIEMENT : PIPELINE

- 2 agences pilotes :
 - **appropriation** des nouveautés Ximi par l'équipe projet
 - **retour d'expérience** (processus, formation...)
 - **débuggage** de Ximi
- Toutes les autres agences en même temps
- Actions de préparation lancées avant la disponibilité du module SEGUR de Ximi

AVANT DE VOUS LANCER

**Prenez des cours de lecture rapide
pour trouver rapidement la bonne information**



Référence : site internet de l'ANS

Comprenez le vocabulaire



ESMS Numérique = programme + mode de financement

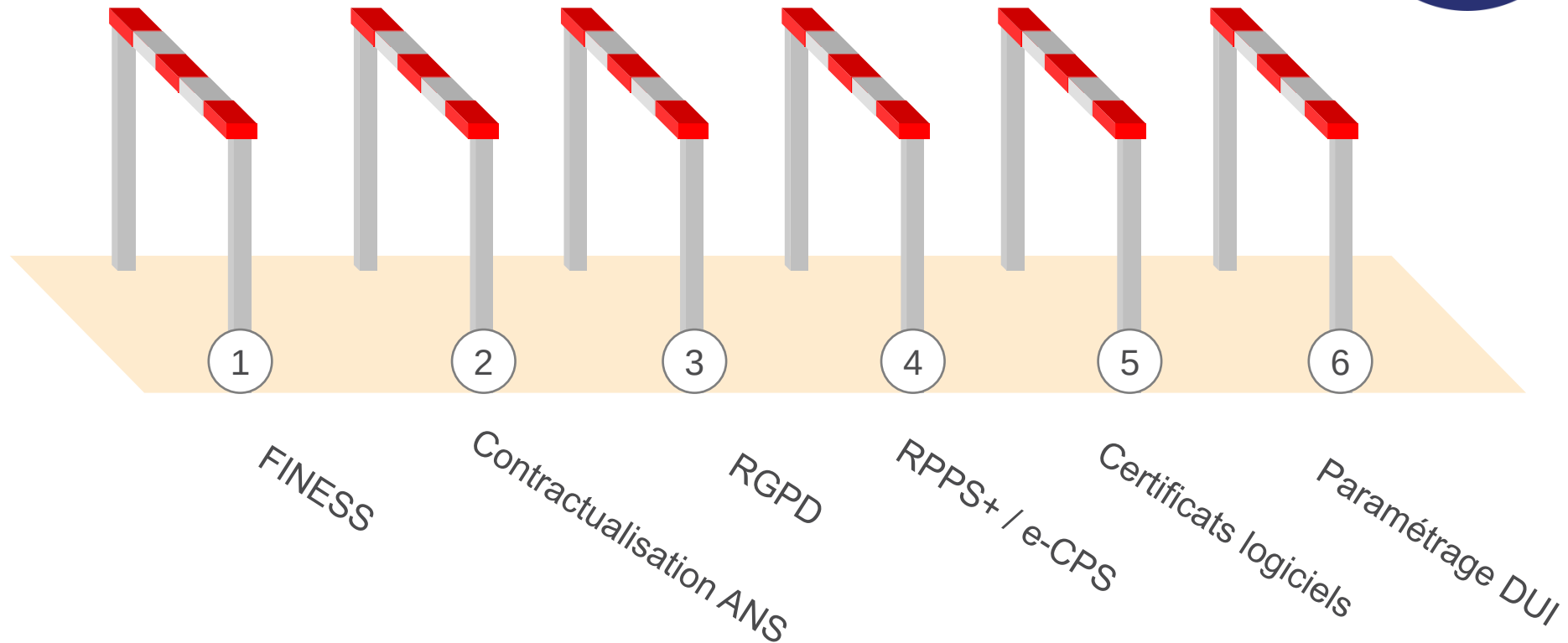
SONS = mode de financement direct des éditeurs logiciels

DUI (Dossier Usager Informatisé) = XIMI

Mon Espace Santé = le DMP + une MSS

Equipe de soins (cf. définition dans la loi de santé du 26 janvier 2016)

RETOUR D'EXPÉRIENCE ONELA





FINESS

Utilité

- Les FINESS Juridiques / Etablissements servent pour
 - le financement éventuel (ESMS Numérique, SONS)
 - la contractualisation ANS
 - la déclaration des personnels au RPPS+

Retour d'expérience ONELA

- Attention aux déménagements et aux délais
- Normer les noms des établissements en réseau malgré les contraintes
- Mettre le nom de l'établissement (ville) dans le nom FINESS pour le retrouver rapidement lors des inscriptions au RPPS+



CONTRACTUALISATION AVEC L'ANS

Utilité

- sécurité : Infrastructure à clés publiques (PKI)
= organisation de confiance + moyens cryptographiques
- Désigner les administrateurs techniques (certificats, déclarations RPPS+)
- Commander les cartes physiques **CPS des administrateurs techniques**
- Récupérer les certificats électroniques

Retour d'expérience ONELA

- Chez ONELA :
 - gestion centrale des comptes d'accès (Windows, Ximi...) par le Support Info
 - formulaires de l'outil d'ITSM pour déclarer l'arrivée, le départ d'un collaborateur administratif
 - la déclaration au RPPS+ a été déléguée au **Support Informatique**
 - les **formulaires** ont été modifiés
- Identifier les cartes avec l'entité juridique



Utilité

- Récupérer les **nouvelles données** salariées pour le RPPS+ :
ancien code RPPS, prénoms de naissance, email personnel, téléphone personnel
- Maintenir les pratiques conformes au RGPD
- Réaliser une auto-homologation RGPD

Retour d'expérience ONELA

- Harmoniser le nommage de l'information :
 - **Nom de naissance** = Nom / Nom de jeune fille / Nom de famille / Nom patronymique
 - **Nom d'usage** = Nom marital / Nom utilisé
- Mettre à jour les documents de recueil des données personnelles des salariés en distinguant **nom de naissance** / **nom d'usage** / **nom d'exercice**
- Mettre à jour la notice RGPD salarié
- Mettre à jour la notice RGPD client (utilisation obligatoire de l'INS, appartenance à « l'Equipe de soins »)



Utilité

- Définir les **droits d'accès** des administratifs au **DMP** des bénéficiaires
- Attribuer une carte **e-CPS** aux personnels administratifs
- Permettre aux personnels de se connecter via le portail **ProSantéConnect**

Retour d'expérience ONELA

- Chez ONELA : 3 rôles différents définis ; à terme probablement 1 seul
- Déclaration simple si informations personnelles recueillies au préalable
- Environ **5 à 10 minutes** par personne déclarée
- Choix ONELA : carte e-CPS sur les téléphones mobiles
- Pas de visibilité sur la fin de la procédure e-CPS
- Installation manuelle e-CPS : **code RPPS précédé de « 8 »**
- A ce stade, les alternants ne sont pas déclarés



Utilité

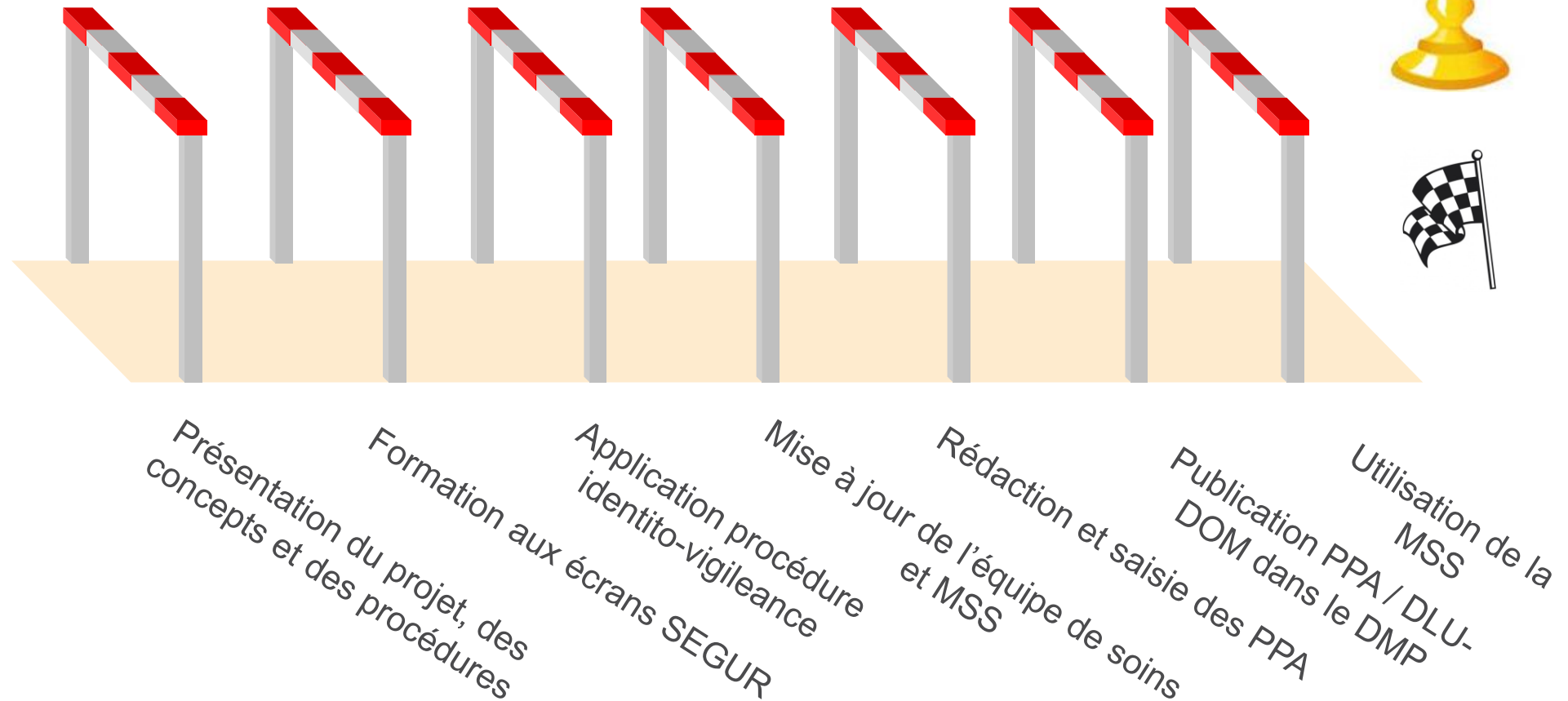
- Authentifier l'entité juridique lors des accès du DUI à la base INSI et au DMP
- Signer électroniquement les documents

Retour d'expérience ONELA

- 2 certificats utiles : AUTH_CLI et SIGN
- Le paramétrage de AUTH_CLI doit être INSI-AUTO
- Chaque certificat doit être sécurisé par un mot de passe (à conserver)
- La durée de vie d'un certificat électronique est **3 ans**
- Mettre un email de service comme contact pour les rappels ultérieurs

ET APRÈS...

Le relais continue avec les opérationnels





Retour d'expérience

Abdou DIALLO
Directeur général APEI AUBE



L'organisation mise en place

Grappe constituée de deux associations intervenant dans l'Aube et la Haute Marne : APEI AUBE et ASSAGE

Un COPIL - Comité de Pilotage –

- Des représentants de chaque association
- Une cheffe de projet dans chaque association
- Une assistance à maîtrise d'Ouvrage
- Un médiateur numérique

Organisation des formations –

- Des formateurs de l'éditeur
- Un formateur en interne
- Des formateurs partenaires - Ressourcial

Relations avec l'ANS–

- Le Directeur général comme représentant légal
- Deux mandataires désignés : le RSI et la Cheffe de projet interne

Présentation des ESMS de la Grappe

Nombre d'Etablissements et Services constituant la Grappe				Nombre de Personnes Accompagnées dans les ESMS de la Grappe			
	APEI AUBE	ASSAGE	Total général	Étiquettes de lignes	APEI AUBE	ASSAGE	Total général
Accueil Familial	1		1	Accueil Familial	50		50
AdJ enf. Polyhandicap	1		1	AdJ enf. Polyhandicap	34		34
Autres		1	1	Autres		86	86
CAMSP	1		1	CAMSP	413		413
CCH		1	1	CCH		15	15
Centre Parental		1	1	Centre Parental		27	27
CMPP		1	1	CMPP		1200	1200
EATAH		1	1	EATAH		190	190
EHPAD		1	1	EHPAD		74	74
ESAT	5		5	ESAT	529		529
FAM	2		2	FAM	45		45
Foyer de Vie	3		3	Foyer de Vie	168		168
Hébergement ESAT	4		4	Hébergement ESAT	126		126
IME	3	1	4	IME	200	117	317
IMPro	1		1	IMPro	39		39
ITEP	1	2	3	ITEP	15	67	82
MAS	1		1	MAS	59		59
SAMSAH	1		1	SAMSAH	10		10
SAVS	1		1	SAVS	75		75
SESSAD	1		1	SESSAD	52		52
Total général	26	9	35	Total général	1815	1776	3591



LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ

La diffusion de Newsletters périodiques à l'ensemble des professionnels des 2 associations

Newsletter n°3 – Mars 2023
Renouvellement du DUI
Journal de bord du déploiement

Le mot des directeurs

Le projet de mise en place du DUI se poursuit. La phase de préparation du déploiement touche à sa fin et nous allons lancer les démarches de sensibilisation aux outils et de formation pour les établissements pilotes.

La mise en œuvre s'accompagnera de changements dans les pratiques, qu'il faut anticiper. En complément du dossier de la personne accompagnée, le DUI portera les services et référentiels socles déployés dans le cadre du Ségur de la santé.

Les services et référentiels socles

Les services et référentiels socles visent à faciliter et sécuriser le partage d'informations de santé entre professionnels et avec la personne accompagnée. Ils appuient ainsi la coordination des parcours de santé



Identité Nationale de Santé
Une identité unique pour éviter les doublons et les erreurs et faciliter les échanges.



Dossier Médical Partagé
Un dossier partagé entre la personne et les différents acteurs de son parcours.



Messagerie Sécurisée de Santé
Une boîte aux lettres sécurisée pour échanger des informations de santé ou sensibles

Exemples d'usage des services et référentiels socles

Les services et référentiels socles visent à faciliter et sécuriser le partage d'informations de santé entre professionnels et avec la personne accompagnée. Ils appuient ainsi la coordination des parcours de santé



Sarah, IDEC au sein d'un Foyer de Vie, souhaite vérifier les antécédents médicaux de Laurie. Elle se connecte au DUI, son identité est vérifiée via Pro Santé Connect (un service dédié), ce qui lui permet d'accéder au DMP de Marguerite



Charles arrive au sein de l'EHPAD, Jeanne, secrétaire s'occupe de la création de son dossier. Elle se connecte au DUI et saisit l'état civil de Charles. Elle vérifie sa pièce d'identité puis qualifie l'INS de Charles en faisant appel au téléservice INSi



Léa, prise en charge au sein d'un IME, a récemment changé de comportement et l'équipe de l'IME souhaite en échanger avec l'hôpital de jour qui accompagne également Léa. L'équipe de l'IME se connecte au DUI et accède à sa MSS. Elle envoie un message sécurisé à l'équipe de l'hôpital de jour





**LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ**

La diffusion de Newsletters périodiques à l'ensemble des professionnels des 2 associations

Newsletter n°3 – Mars 2023

Les services et référentiels socles en détail

Identité Nationale de Santé



Saisie dans le DUI des « traits d'identité » (premier prénom, nom de naissance, date de naissance, sexe) de la personne, à partir d'une pièce d'identité à « haut degré de confiance » (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour) ou par lecture électronique de la Carte Vitale

Appel au téléservice INS qui renvoie les traits d'identité complémentaires (lieu de naissance, liste des prénoms, matricule INS) : l'identité est qualifiée.

Vérification de la concordance des traits d'identité pour valider l'identité dans le DUI

Dossier Médical Partagé



A partir d'une identité validée dans le DUI, appel au DMP pour s'assurer qu'il est ouvert

Tout au long de l'accompagnement, consultation dans le DUI ou dépôt dans le DMP de documents

Exemples de documents à consulter dans le DMP (à terme récupération de ces documents dans le DUI) : volet de synthèse médical, CR d'examen, Bilan partagé de médication, lettres de liaison de sortie d'hospitalisation, ordonnances / prescriptions

Exemples de documents à déposer dans le DMP : projet personnalisé d'accompagnement, grille d'évaluation médico-sociale, lettre de liaison d'entrée d'hospitalisation, dossier de liaison d'urgence ...

Messagerie Sécurisée de Santé



Deux types de boîtes de messagerie pourront être utilisées :

- Les boîtes **individuelles** destinées à un **professionnel précisément identifié**, qui devra se connecter en utilisant Pro Santé Connect par exemple
- Les boîtes **organisationnelles** utilisées par une **équipe de professionnels**

A partir du DUI, les professionnels pourront envoyer des messages ou des documents de manière sécurisée à d'autres professionnels ou à la personne accompagnée

Ces services et référentiels seront intégrés dans le DUI

Pour préparer les nouvelles pratiques qui y seront associées, des ateliers de sensibilisation et de réflexion sur les pratiques seront organisés



On communique avec vous

- Retrouvez cette **newsletter** tout au long du projet pour vous informer sur le déploiement

mazars  

Présence d'un médiateur numérique pour la sensibilisation aux services socles

Objectifs et déroulement de la réunion

Atelier de sensibilisation



Présenter les services et référentiels socles et leurs apports

1

Echange et partage de données de santé : de quoi parle-t-on ?

2

Les services et référentiels socles sécurisent l'échange et le partage de données de santé à chaque étape

3

INS, MSS et DMP : trois services intégrés au dossier usager informatisé



Organisation d'un REX avec les sites pilotes

J'ai aimé / Je n'ai pas aimé

Points positifs		Points d'amélioration
Le DUI	- Un logiciel très intuitif et facile d'appropriation : « c'est sympathique d'utiliser le logiciel » - Les équipes ont bien compris les apports à venir du DUI et que son utilisation sera profitable	Les fonctionnalités du DUI - Certaines fonctionnalités mériteraient d'être plus mises en avant : - Recensement des partenaires - Attention à apporter aux dates saisies pour les activités prévisionnelles - Planning partagé - Journal de bord (avec précision du (ou des) usager(s) concerné(s) par une transmission) - L'utilisation du nom de naissance dans l'outil peut générer de la confusion (communication à organiser)
La formation	- La formation a été fluide et adaptée - Il y a eu beaucoup d'entraide entre collègues - L'accompagnement par le formateur interne a permis d'insister sur certains points et de proposer un accompagnement renforcé pour les personnes moins à l'aise avec l'informatique	La formation - L'écart entre les dates de formation et la mise en pratique effective a généré des difficultés (sensation de parfois repartir à zéro) - Certains groupes de formation étaient nombreux et les niveaux d'appropriation des outils numériques n'étaient pas homogènes, ce qui s'est traduit par des frustrations pour les participant.e.s
Faciliter l'appropriation	- La saisie des fiches usagers (au moment du déploiement) a facilité l'appropriation de l'outil et a limité les problèmes liés à l'importation de données - L'utilisation des tablettes est très facilitante pour les usages	Faciliter l'appropriation - Des travaux d'harmonisation des pratiques pourraient être pertinents : gestion des déplacements (SESSAD) et gestion documentaire (notamment gestion des arrêts de travail des travailleurs des ESAT) - Certains profils pourraient être révisés : accès des éducateurs aux bilans psychologiques - La stabilité des connexions internet est un point de frustration - Les enjeux de sécurité associés aux durées de connexion doivent être clairement présentés - Il n'est pas possible d'enregistrer au fur et à mesure les bilans / PP saisis

mazars



**LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ**

Inscription au RPPS et RPPS+



PROFESSIONNELS INSCRITS RPPS	
DIRECTEUR ADJOINT PLATEAU MEDICAL	1
ERGOTHERAPEUTE	2
INFIRMIER D.E.	22
INFIRMIER D.E. COORDINATEUR	2
MEDECIN GENERALISTE	2
MEDECIN PEDIATRE	2
MEDECIN PSYCHIATRE	1
MEDECIN PSYCHIATRE DIRECT. TECHNIQUE	1
NEURO PSYCHOLOGUE	2
ORTHOPHONISTE	4
PSYCHOLOGUE	21
PSYCHOMOTRICIEN	9
Total général	69

PROFESSIONNELS INSCRITS RPPS+	
A M P	99
ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL	54
ASSISTANTE SOCIALE	3
ASSITANTE DE DIRECTION 1ERE CLASSE	1
CADRE COORDINATRICE	1
CANDIDAT ELEVE ACCOMPAGNANT EDU. ET SOC.	11
CANDIDAT ELEVE EDUCATEUR SPECIALISE	3
CHEF DE SERVICE	10
CONSEILLER EN ESF	1
COORDINATEUR SERVICE EDUCATIF	2
COORDINATRICE DE PARCOURS	1
DIRECTEUR	5
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER	1
DIRECTEUR GENERAL	1
DIRECTRICE	7
DIRECTRICE	2
DIRECTRICE ADJOINTE EN CHARGE DES PARCOURS	1
DIRECTRICE TRANSFORMATION OFFRE PARCOURS	
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	3
EDUCATEUR SPECIALISE	105
EDUCATEUR SPORTIF	3
EDUCATEUR TECHNIQUE	4
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	8
MAITRE EDUCATION PHYSIQUE	1
MAITRESSE DE MAISON	1
MONITEUR EDUCATEUR	40
RESPONSABLE QUALITE - DPO	1
RESPONSABLE SYST. INFORMATION NUMERIQUE	1
SECRETAIRE MEDICO-SOCIALE	1
Total général	371



- Abdou Diallo précise que la **communication avec l'ANS est simple et efficace**. La ligne téléphonique de support pour les cartes CPx est très réactive.
- **L'implication des cadres d'établissement est essentielle** pour assurer la réussite du projet.
- La communication aux équipes via une **newsletter mensuelle a permis de faire des professionnels des acteurs du projet**. Il a particulièrement été apprécié par les professionnels la **présentation de cas d'usages précis** applicables à leur quotidien.
- **L'inscription des professionnels au répertoire RPPS+ se fait professionnel par professionnel**. Cela demande donc un investissement en temps important. Il est important pour la direction de déléguer l'inscription à des gestionnaires RPPS+ pour que la saisie soit efficace. Abdou Diallo a fait remonter à l'ANS le besoin de pouvoir inscrire en masse des professionnels du secteur médico-social pour accélérer cette démarche.

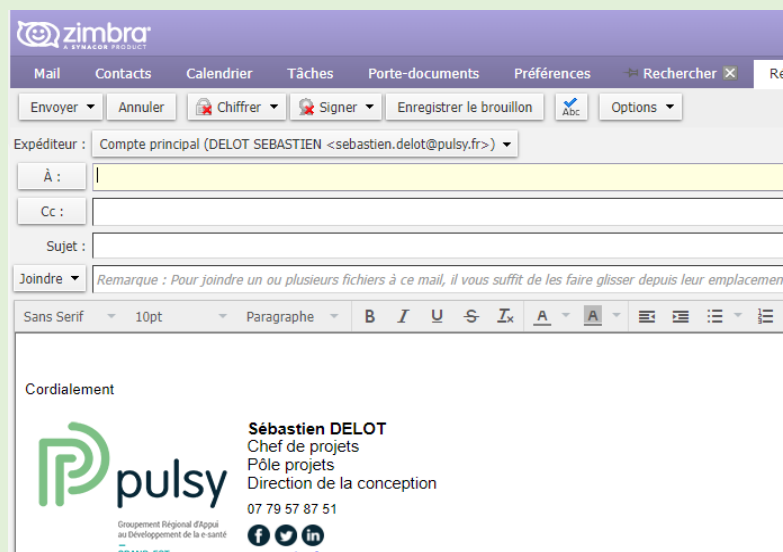


Choix de la MSS : Les solutions de messagerie pulsy

ZIMBRA

Messagerie standards

Webmail

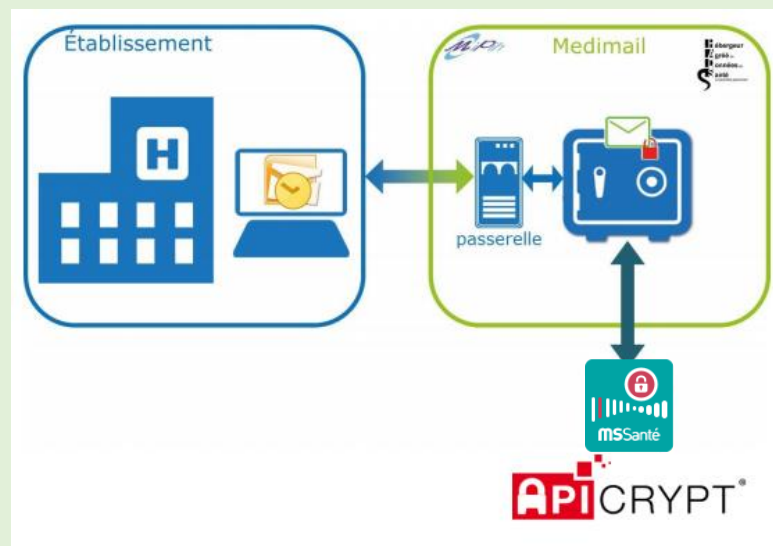


Pour les structures ou utilisateurs qui ne possèdent pas de service de messagerie standard

MSSanté Pulsy MEDIMAIL

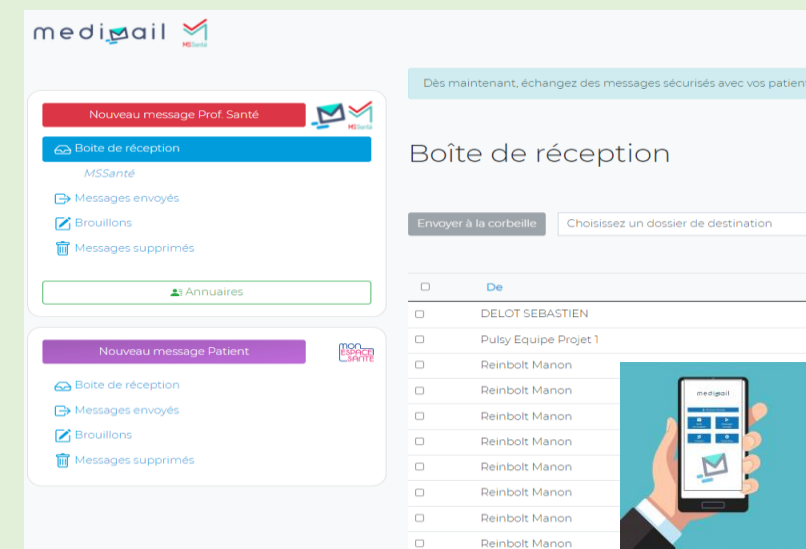
Echange MSSanté et au besoin Apicrypt

Passerelle d'établissement



Pour les structures qui possèdent un service de messagerie interne

Webmail + application mobile

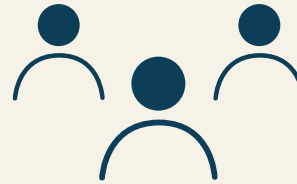


Pour les petites structures, les professions libérales...



Boite aux lettres nominative

Pour un professionnel de santé titulaire d'un numéro RPPS/Adeli



Boite aux lettres organisationnelle

Accessible à plusieurs utilisateurs sous la responsabilité d'un PS habilité

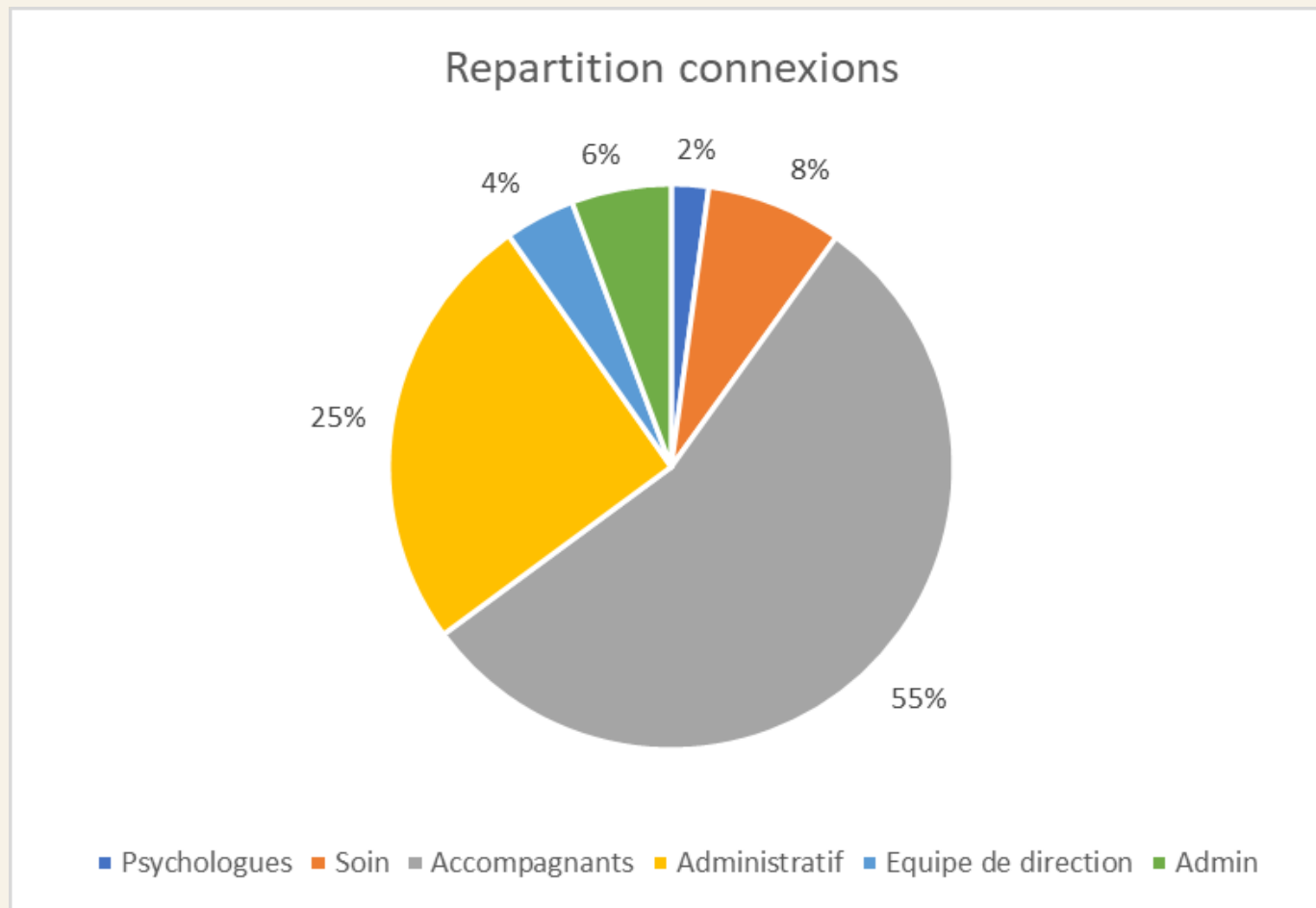


Boite aux lettres applicative

Permet l'émission ou la réception de message automatique MSSanté et/ou Apicrypt depuis le logiciel métier

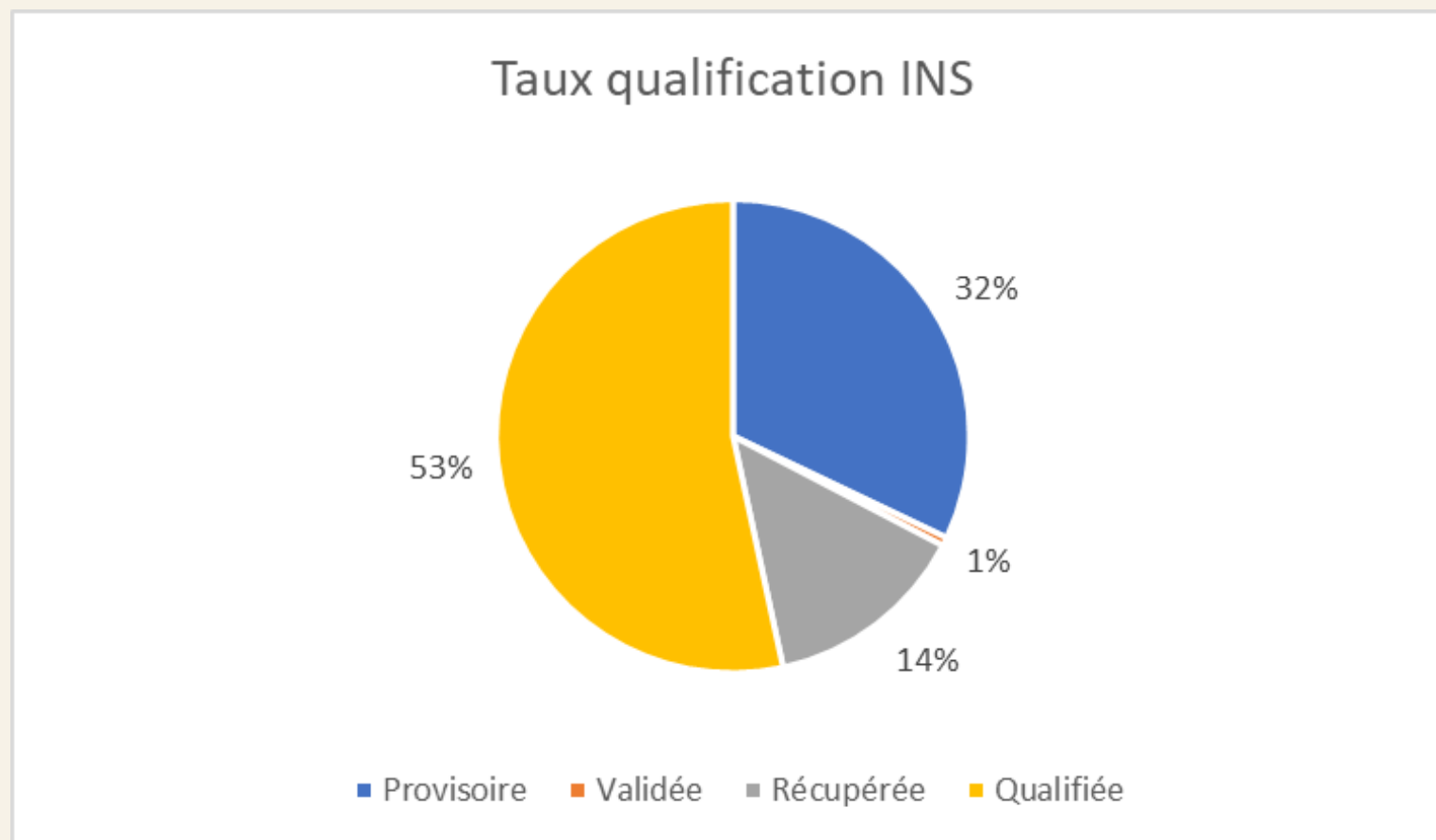


Répartition des connexions au DUI à date



**LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ**

Taux de qualification INS à date



LE MÉDICO-SOCIAL
ENGAGÉ
POUR LA E-SANTÉ



Avez-vous des questions ?



- ***Les aides-soignants peuvent-ils être inscrits au RPPS via le portail RPPS+ ?***

Les aides-soignants sont dans le périmètre éligible à l'inscription au RPPS. Ils peuvent y être inscrits via le portail RPPS+.

- ***Je n'ai toujours pas eu de notification et de versement de fonds concernant ma réponse à l'appel à projet ESMS Numérique. Que faire ?***

Le programme ESMS Numérique s'accompagne d'un accompagnement rapproché par les acteurs institutionnels. Le GRADeS de votre région est votre interlocuteur privilégié pour répondre à l'ensemble des questions opérationnelles que vous pourriez avoir. N'hésitez pas à les solliciter.

- ***Je comprends que les démarches via démarches simplifiées ont été ajoutées. Sont-elles opérationnelles dès à présent ?***

Les démarches via *démarches simplifiées* indiquées dans le document sont opérationnelles. Vous pouvez les utiliser.

- ***Je dois inscrire mes structures au FINESS. Comment faire ?***

La demande d'inscription au FINESS doit être réalisée soit auprès de votre ARS soit auprès du Conseil Départemental en fonction de la tutelle.